

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 35

Artikel: [Anecdote]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178144>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

par l'influence de son fluide magnétique, ne tardaient pas à se mettre de la partie et à braire aussi de toute leur force. Il résultait de là un si étourdissant concert, qu'il n'y avait plus aucune possibilité de fermer l'œil.

Une fois que notre catéchiste nous vantait les qualités supérieurs de son âne... « Ton âne, lui dîmes-nous, est une mauvaise bête. Depuis que nous sommes en voyage, il est cause que nous n'avons pas dormi un seul instant. » — « Il fallait me le dire plus tôt, répondit-il, je l'aurais empêché de chanter. » — Comme notre catéchiste était parfois d'humeur facétieuse, nous prîmes son observation pour une plaisanterie. Le lendemain matin, nous trouvâmes pourtant que nous avions dormi profondément; nous étions comme rassasiés de sommeil. — « L'âne a-t-il chanté cette nuit? » nous dit le catéchiste, aussitôt qu'il nous aperçut. — « Peut-être non; en tout cas nous ne l'avons pas entendu. » — « Oh! pour moi, je suis bien sûr qu'il n'a pas chanté; avant de me coucher j'avais pris mes mesures... Vous avez dû remarquer, sans doute, que lorsqu'un âne veut chanter, il commence par lever la queue et la tient tendue presque horizontalement tant que dure la chanson; eh bien! pour le condamner au silence, il n'y a qu'à lui attacher une pierre à la queue et l'empêcher de la lever. Nous regardâmes notre catéchiste en souriant, comme pour lui demander s'il ne se moquait pas de nous. — « Venez voir, nous dit-il, l'expérience est là. » — Nous allâmes dans la cour et nous vîmes, en effet, ce pauvre âne, qui, avec une grosse pierre suspendue à la queue, avait beaucoup perdu de sa fierté ordinaire. Les yeux fixés en terre et les oreilles basses, il paraissait profondément humilié; sa vue nous fit compassion, et nous priâmes notre catéchiste de lui détacher la pierre. Aussitôt qu'il sentit son appendice musical en liberté, il redressa d'abord sa tête, ensuite les oreilles, puis enfin la queue, et se mit à braire avec un prodigieux enthousiasme.

Un de nos abonnés a bien voulu nous communiquer la lettre suivante, qui fût écrite par le prince de Condé à l'Avoyer de Payerne, lors des guerres de religion en France. C'est une pièce très curieuse, qui n'a pas encore été publiée. Nous aimerions beaucoup obtenir quelques renseignements sur les circonstances qui l'ont dictée; peut-être notre correspondant aura-t-il l'obligeance de le faire.

A noble Jean Metral, Advoyer de Payerne.

Monsieur l'Advoyer. L'Assurance que j'ay de la bonne affection et singulier zèle que vous avez ensemble tout le corps de votre Ville, à la gloire de Dieu et à l'appui et soutienement de son église et que de tous vos moyens vous embrasserez toutes choses qui concernent la déffence des fidèles qui sont affligés et que l'on persécute et occasion que j'ay prié Monsieur D'Erlach vous porter cette lettre.

Et au demeurant, vous fera faire entendre les Efforts que les Ennemis de l'Evangille et du repos public de ce Royaume font pour y exterminer la pure religion et par quel moyen vous nous pûvés secourir à cette cause je vous prie bien affectueusement, que ajoutant foy aux propos qu'il vous tiendra de ma part, vous veuillez bien vous Employer avec bonne diligence, ainsi que par ensemble vous aviserez vos commodités et pouvoir porter et nôtre besoin le Requérir, étant bien certain que tout ainsi qu'en plus Sainte occasion, ne mieux à propos ne sauriez témoigner les effets de votre dévotion au service de Dieu que de secourir ses membres, Et la bonne amitié que portés à ce Royaume qu'à la nécessité qui s'offre aussi ne devez vous douter que recevant cette faveur de votre côté, l'obligation tiendra Lieu de telle souvenance à l'endroit des plus grands, de cette Courône, en général, en particulier de moi et de tous les autres Seigneurs qui sont ici que pour le reconnaître au vôtre vous aurés grand arguments de satisfaction et contentement.

Par quoy m'assurant que ne vous y épargnerés Et me remettant sur la suffisance du dit sieur D'Erlach je prierai le Créateur, Monsieur l'Advoyer, qu'il conserve vous et votre République en toute vertueuse prospérité.

Ecrit d'Orléans ce 23^e jour de juin 1562.

Votre bon amy

LOUIS DE BOURBON

Prince de Condé.

Dans les maisons construites par nos pères, dit un écrivain de Paris, M. Roqueplan, l'usage général était celui-ci : — pas de portier — un passe-partout pour chaque locataire, et, le plus souvent, pas de passe-partout et la nécessité de frapper à la porte un nombre de coups correspondant au numéro des étages.

De là quelques confusions comiques. Le premier coup n'éveillant pas sûrement ceux qui attendaient, ne comptait pas; une dame en camisole se mettait à la fenêtre, ne reconnaissait pas le rentrant et appelait la dame de l'étage supérieur : autre camisole. Autre quiproquo : nouvelle camisole; on vit ainsi, plus d'une fois, quatre étages garnis de femmes en camisoles, armés de chandelles, qui s'appelaient, s'injuriaient et s'arrosaient mutuellement de suif.

Les facteurs de la poste employaient le même procédé. Ils frappaient autant de coups à la porte de l'allée qu'il y avait d'étages au logement du destinataire de la lettre, et criaient à toute tête : M. Michel! Allons donc, M. Michel! — Voilà! Trois sous. Ou bien : M. Michel! — Voilà! — Marseille, vingt sous. — Vingt sous! Encore une farce de mon gueux de fils.

Tous ces détails, qui mettaient en rapport les habitants d'une maison et tout un quartier au courant des affaires de chaque rue constituaient l'intimité

de la famille parisienne, mais ne constituaient pas une édilité sérieuse et respectable.

Le *cancan*, courait d'un côté à l'autre de la rue, volait de fenêtre en fenêtre.

Il fallait interner le *cancan*, le résumer, le centraliser aux mains d'un seul, le condenser dans un espace étroit, de là le portier, de là la loge du portier.

Un baigneur entre-baille la porte de sa cabine et appelle le garçon :

— Mon pantalon ?

— Eh bien !

— Mais il n'est pas là...

— Comment s'écrie le garçon. Et de chercher ; puis, ahuri et perdant patience, il se place droit devant le baigneur et lui dit :

— Etes-vous bien sûr d'être venu avec.

JEAN SORDEL

ou la découverte des bains de Lavey.

VI.

— Ah ! c'est bien autre chose, dit la jeune fille avec des sanglots, en présentant à son père la lettre de Georges.

Sordel ne put la lire sans attendrissement. Assis auprès de sa fille, il la serra dans ses bras, et ils pleurèrent longtemps ensemble.

— Que j'aurais été heureux avec un tel gendre ! disait le fontenier. Il t'aime presque autant que moi. Mais qui l'assure que son oncle le deshérîte ?

— J'ai bien peur, dit Charlotte, que ne soyons la cause de ce nouveau malheur !

— Tu as raison ; Bérue est jaloux de son neveu : cette vengeance est digne de lui.

— Mon père, ne pensons plus à ce méchant. Laissons-les Georges sans réponse ?

— Non, sans doute ! je cours chez lui. Je vais lui dire... que lui dirai-je ? J'entends, ma fille ; tu ne seras jamais madame Bérue !

Les pleurs de Charlotte parlèrent assez éloquentement pour que le bon père n'attendit pas d'autres explications. Quelques moments après, il était assis près de Georges sur un banc, abrité par la saillie du large toit de sa maisonnette.

Nous ne rapporterons pas une conversation qui fut très-longue, et dont il est facile de deviner la substance. Ce fut de part et d'autre un combat de générosité ; mais la victoire demeura, comme il convenait, à l'âge et à la raison.

— Cessez vos instances, mon cher ami, dit enfin le père de Charlotte ; nous ne pouvons profiter de votre bonne volonté. Vous désirez d'être généreux avec nous : soyez-le d'une manière qui s'accorde avec nos intérêts et nos sentiments. Je suis vieux : après moi je ne connais personne que vous sur qui je puisse compter pour protéger Charlotte. Ne quittez donc pas le pays. Que vous preniez femme ou que vous renonciez au mariage, vous serez l'ami, le conseiller, peut-être le soutien de mon enfant, quand ma poussière dormira à l'ombre de ce clocher. Voilà le service inappréciable que vous pouvez me rendre et que je peux accepter. J'y compte, mon bon Georges, et je veux dès aujourd'hui vous en témoigner ma reconnaissance, en essayant de réparer le tort involontaire que nous vous avons fait. C'est nous, sans doute, qui avons indisposé votre oncle contre vous ; mais, s'il n'est pas plus dur que ces rochers, plus froid que cette neige, il sera touché de

votre lettre, et je vais de ce pas lui en donner connaissance.

— C'est déjà fait, s'écria involontairement Françoise, qui avait écouté toute la conversation depuis l'intérieur de la maison, en prêtant l'oreille à travers les contrevents d'une fenêtre basse, qu'elle tenait entr'ouverts. Mais, l'exclamation qu'elle avait laissé échapper l'ayant surprise elle-même, elle fit un faux pas en se retirant avec précipitation, et poussa violemment les deux volets, dont elle voulut se faire un point de résistance. Le choc de l'un fit tomber le chapeau de Sordel, et Georges reçut de l'autre un soufflet bien appliqué.

— Merci, ma bonne ! dit-il en se levant brusquement. J'aurais dû me défier de toi.

— Et moi, dit-elle en pleurant, je n'aurais jamais cru Georges capable de m'abandonner !

Là-dessus, sentant bien que sa peccadille était couverte par le juste et grave sujet de reproche qu'elle pouvait faire valoir contre lui, elle lui déclara ce qui s'était passé entre elle et son oncle.

— Encore une action déloyale ! s'écria Sordel ; mais nous pouvons feindre d'ignorer ceci. Laissez-moi faire la tentative d'une réconciliation entre vous et lui.

— Etes-vous décidé à lui refuser Charlotte ?

— C'est par là que je commencerai. Là-dessus il n'est pas permis de dissimuler.

— Eh bien, n'attendez rien de votre démarche. Je connais mon oncle, et vous devez le connaître aussi !

Il est rare qu'un vieillard se laisse convaincre par un jeune homme, et pourtant cette fois Georges avait raison. Mais il ne crut pas devoir insister davantage, et le fontenier se rendit chez Bérue.

Quand celui-ci le vit entrer, il ne put cacher un mouvement de joie, persuadé que Sordel venait lui faire une réponse favorable, et que la lettre de Georges avait produit son effet. Sa surprise fut donc aussi vive que désagréable, lorsqu'il se vit péremptoirement refusé. Le bonhomme avait adouci les termes autant qu'il avait pu, et, quand il eut fini sur ce point, il essaya de passer à l'autre.

— Ne croyez pas du moins, monsieur Bérue, que votre neveu soit pour quelque chose dans notre détermination. Le bon Georges est incapable de manquer à son oncle ; bien au contraire, si...

— Assez, assez, ne parlons plus ni de votre fille ni de mon neveu. Je n'ai pas le temps d'en écouter davantage.

— Mais, monsieur Bérue, il importe à votre cher neveu que vous sachiez...

— Je ne veux rien savoir.

— Que, bien loin de vous nuire, il a voulu vous servir.

— Apparemment !

— Tenez ! lisez plutôt cette lettre.

— Une lettre de...

— De Georges..., à ma fille.

— Pourquoi la lirez-vous ? Savez-vous si cela convient à mon neveu ?

En disant ces mots, Bérue se leva, et montra la porte au fontenier avec un geste insultant.

La colère du vieillard fut si vive qu'il ne put se contenir.

— Vous n'étiez pas si scrupuleux ce matin ! s'écria-t-il.

— Que voulez-vous dire ?

— Françoise vous l'apprendra, si cela vous plaît.

— Ah ! l'on se joue de moi !

— Non, mais on a voulu vous mettre une dernière fois à l'épreuve. A présent on vous connaît.

Si Sordel n'était pas sorti précipitamment, Bérue l'aurait poussé hors de chez lui par les épaules.

A son retour, l'air abattu du médiateur disait assez les mauvais succès de son entremise.

(Mag. pittoresque.)

(La fin au prochain numéro.)

L. MONNET ; — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE — SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TYPOGRAPHIE